Mairie de Bourg-Saint-Bernard

Compte-rendu du conseil municipal du 05 JUIN 2020

Le Conseil municipal de la commune de BOURG-SAINT-BERNARD, convoqué régulièrement, s'est réuni dans la salle des délibérations.

La séance a été publique.

Étaient présents :

- Mesdames CESSES, JALABERT, LAFFON, DURAND, METCHE, DE PERTHUIS, HOLDERLE, GALLOIS
- Messieurs RIBAULT, BOYER, GIRAUDY, PARKER, LAUTH, LOUP

Excusés :

M. ALLIOUX

TABLE DES MATIERES

1.	Dés	ignat	ion de deux secrétaires de séance :	2
2.	Les	Comi	missions : Désignation des membres	2
2	<u>2.1.</u>	Les c	commissions permanentes :	2
2	<u>2.2.</u>	Les c	commissions spécifiques :	2
3.	Org	anisa	ıtion	3
4.	Dos	siers	en cours	4
4	<u>l.1.</u>	Point	t sur le groupe scolaire	.4
	4.1.		Référent COVID 19	
	4.1.	2.	Protocole de reprise des travaux	4
	4.1.	3.	Prestation entreprise de nettoyage	4
	4.1.	4.	Convention de mise à disposition d'un local communal pour 2 ^{ème} Base Vie	4
4	1.2 <u>.</u>	<u>Révis</u>	sion du PLU	<u>.5</u>
5.	Futi		mbauche	
6.	Inte	ercom	nmunalité	5
7.	Vie	du vi	llage	5
-	7 <u>.1.</u>	<u>Arrêt</u>	té d'état de péril	5
2	7 <u>.2.</u>		briolage à l'AVAT	
_	7 <u>.3.</u>	<u>Bulle</u>	etin municipal à publier en juin	5
_	7 <u>.4.</u>		contre avec les associations	
-	7 5	Point	t COVID	5

8. Questions diverses:......6

La séance est ouverte par Mme le Maire.

Elle demande d'ajouter à l'ordre du jour la délibération concernant la convention de déplacement du poste électrique MT situé aux abords de l'école.

1. Désignation de deux secrétaires de séance :

Mmes de PERTHUIS et HÖLDERLE.

2. Les Commissions : Désignation des membres

2.1. Les commissions permanentes :

- Commission Ecole Education : Mr ALLIOUX, Mme GALLOIS, Mr BOYER, Mme De PERTHUIS, Mme DURAND
- Commission des Affaires Sociales : Mme JALABERT, Mme LAFFON, Mme HÖLDERLE
- Commission Finances: Mr ALLIOUX, Mr LAUTH, Mme METCHE, Mme LAFFON, Mr PARKER
- Commission Communication: Mr RIBAULT, Mr GIRAUDY, Mme GALLOIS, Mme DURAND, Mme HÖLDERLE
- Commission Affaires Agricoles : Mme JALABERT, Mr GIRAUDY, Mme LAFFON
- Commission Urbanisme: Mr RIBAULT, Mr LOUP, Mme LAFFON, Mr LAUTH, Mr BOYER, Mme METCHE, Mme DURAND
- Commission Travaux : Mme JALABERT, Mr LOUP, Mme METCHE, Mme De PERTHUIS, Mr GIRAUDY, Mme DURAND
- Commission Vie Associative: Mr RIBAULT, Mme GALLOIS, Mme METCHE, Mr PARKER, Mme HÖLDERLE
- Commission Sécurité : Mr ALLIOUX, Mr BOYER, Mr LAUTH, Mr PARKER

2.2. Les commissions spécifiques :

- Commission PLU: Mme JALABERT, Mr LOUP, Mme LAFFON, Mr LAUTH, Mr BOYER, Mme METCHE, Mme DURAND, Mme de PERTHUIS
- Election des délégués de la Commission d'Appels d'offres :
 - Titulaires: Mme JALABERT, Mr PARKER, Mr GIRAUDY
 - O Suppléants: Mme DURAND, Mme METCHE, Mr RIBAULT

RÉSULTATS

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages « abstention » :
- Nombre de suffrages « non » :
- Nombre de suffrages « oui » : 14

- Election des délégués de la Commission de Délégation de Service Public
 - o Titulaires: Mr BOYER, Mr GIRAUDY, Mr PARKER
 - Suppléants : Mr LAUTH, Mme LAFFON, Mme METCHE

RÉSULTATS

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages « abstention » :
- Nombre de suffrages « non » :
- Nombre de suffrages « oui » : 14
- CCAS : basée sur un effectif de 8 à 16, répartis par moitié issu du Conseil Municipal et moitié issu des administrés.

Le Conseil Municipal approuve l'effectif de 8 membres. La délibération se tiendra en juillet.

- Election de 2 délégués au SDEHG :
 - Mr LOUP, Mme HÖLDERLE

RÉSULTATS

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages « abstention » :
- Nombre de suffrages « non » :
- Nombre de suffrages « oui » : 14

•

Délibération sur la convention de déplacement du poste électrique MT aux abords de l'école :

RÉSULTATS

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages « abstention » :
- Nombre de suffrages « non » :
- Nombre de suffrages « oui » : 14

3. Organisation

Etant donné la situation particulière de mise en place du conseil municipal, due à la crise sanitaire, le conseil se réunira deux fois au mois de Juillet.

Les conseils municipaux mensuels se tiendront le 2^{ème} lundi de chaque mois à 20h30.

Commissions:

- Commission Ecole: Réunion prévue le 12 Juin à 13 h30 avec les enseignantes.
 Un conseil d'école est prévu à Saussens le 22 juin avec les représentants du RPI et le nouvel d'inspecteur d'académie sera présent.
 - Commission Communication : Réunion le 10 Juin à 20h, à la mairie : préparation du Bulletin Municipal.
 - Commission Finances : En l'absence de Mr ALLIOUX, décision de réunion à reporter.
 - Commission Travaux : Proposition de dates dans la semaine du 15 Juin par Mme JALABERT.

o Commission des Associations : Réunion le 17 Juin à 20h30, à la mairie.

4. Dossiers en cours

4.1. Point sur le groupe scolaire

4.1.1. Référent COVID 19

Les entreprises qui interviennent sur le chantier ont dû prendre un référent Covid-19 pour la reprise des travaux.

Après concertation avec l'ATD, celle-ci nous a fortement conseillé de prendre également un référent pour la collectivité. Nous avons demandé à la société SOCOTEC, qui intervient déjà pour le chantier (SPS et Mission CT) de nous fournir un devis pour la prestation « Référent Covid-19 ». Sa mission est de veiller aux respects des consignes sanitaires. Un rapport est établit après chaque passage et transmit à la collectivité et aux entreprises.

Le devis signé comprend un passage deux fois par semaine les deux premières semaines, puis une fois par semaine les deux semaines suivantes, facturé 250 euros chacun.

Coût: 1800 euros TTC.

4.1.2. Protocole de reprise des travaux

Suite à la situation sanitaire due au COVID 19, la SOCOTEC a exigé la mise en place d'un protocole de reprise des travaux incluant :

Un affichage spécifique qui a été fait par l'entreprise Demathieu et Bard (lot 1) en charge du compte prorata de toutes les entreprises.

Le respect de la distanciation dans les locaux Base Vie : étant impossible dans la Base Vie mise en place avant la crise sanitaire, la commune a pris la décision de mettre à disposition des locaux dans l'ancienne poste pour pallier au manque de place.

Deux nettoyages par jour des locaux dédiés Base Vie :

L'entreprise MATHIEU BARD, titulaire du Lot 1 a proposé à la commune, un devis concernant le nettoyage qui s'élève à 951 euros/ semaine.

4.1.3. Prestation entreprise de nettoyage

De son côté, la commune a demandé des devis à deux autres prestataires :

SPA: 468 euros / semaine ECC: 510 euros / semaine

La commune a retenu l'entreprise SPA.

4.1.4. Convention de mise à disposition d'un local communal pour 2ème Base Vie

La commune a passé une convention avec toutes les entreprises.

Pour Information:

 Le surcoût présenté à la commune par les entreprises, suite à la crise sanitaire, est de 42 000 euros. La commune a demandé l'aide de l'ATD, afin de négocier ce surcoût.

- Les classes devraient être transférées dans les nouveaux locaux durant les vacances de la Toussaint. S'en suivront l'achèvement des travaux dans la cantine et les locaux historiques.
 La réception de travaux est prévue le 20 janvier 2021.
- Le parvis de la mairie/école va être repris par l'entreprise MALET, pour remplacer le béton balayé par du béton désactivé, et uniformiser l'ensemble devant le bâtiment. Le surcoût est de 5000 euros. Il va falloir trancher sur l'installation de potelets protecteurs du trottoir.

4.2. Révision du PLU

Le cabinet RUFFAT, en charge de la révision du PLU, viendra faire une formation à l'ensemble des conseillers municipaux le 18 Juin à 18h30.

5. Future embauche

Suite à la demande de mise en disponibilité de Mme CANAL, la commune doit recruter une A.T.S.E.M. pour la période du mois d'Août 2020 à Août 2021.

6. Intercommunalité

Conformément à la position prise dans le programme, le conseil souhaite quitter l'Intercommunalité Terres du Lauragais. Il y a une incertitude quant aux positionnements des communes susceptibles de recréer l'intercommunalité Cœur Lauragais. Le rapprochement avec l'intercommunalité C3G doit être envisagé. En attendant le résultat du deuxième tour des élections municipales, des contacts sont en cours, et selon l'évolution, il faudra arrêter une décision dans l'avenir.

Concernant la procédure en cours, l'Intercommunalité a demandé une médiation que nous avons acceptée.

L'installation des nouveaux membres de l'Intercommunalité aura lieu en juillet.

7. Vie du village

7.1. Arrêté d'état de péril

Un arrêté d'état de péril a été pris concernant la maison de Mme COUZY, rue Neuve. Un expert doit se rendre sur les lieux le lundi 8 juin 2020.

7.2. Cambriolage à l'AVAT.

Vol de matériel et coffre. Une enquête est en cours.

7.3. Bulletin municipal à publier en juin.

Réunion prévue de la Commission Communication.

7.4. Rencontre avec les associations.

Mr RIBAULT prend contact avec eux afin de les planifier.

7.5. Point COVID

Mme JALABERT réceptionne les points journaliers de la préfecture et les fais suivre à l'ensemble des conseillers

Le site de la mairie est mis à jour, une veille des personnes fragiles a été mise en place.

Il est à noter un bon soutien entre voisins.

Masques : toutes les personnes ne sont pas venues les récupérer. Un point va être fait afin de relancer les administrés. Des commandes complémentaires devraient arrivées.

8. Questions diverses:

Information : des survols d'hélicoptères en basse altitude, qui devraient avoir lieu dans les jours à venir. Vols destinés à des visites de lignes électriques aériennes.

Prochaine réunion le 6 juillet à 20h30. Il faudra valider une future réunion possible le 27 juillet.

La séance est levée à 23h.